

### PACK 1

2 PANNEAUX AUX ARRIVÉES - DÉPARTS+  
1 ENCART SUR LE SITE INTERNET+  
2 INVITATIONS- 2 REPAS .....

**300,00 € ttc**

### PACK 2

2 PANNEAUX AUX ARRIVÉES - DÉPARTS+  
1 ENCART SUR LE SITE INTERNET+  
CARAVANE 1 JOUR/ 1 VÉHICULE +  
2 INVITATIONS- 2 REPAS.....

**800,00 € ttc**

### PACK 3

2 PANNEAUX AUX ARRIVÉES - DÉPARTS+  
1 ENCART SUR LE SITE INTERNET+  
CARAVANE 4 JOURS/ 1 VÉHICULE +  
8 INVITATIONS- 16 REPAS.....

**1000,00 € ttc**

### PACK 4

2 PANNEAUX AUX ARRIVÉES - DÉPARTS+  
1 ENCART SUR LE SITE INTERNET+ ÉCRAN GÉANT  
CARAVANE 4 JOURS/ 1 VÉHICULE +  
8 INVITATIONS- 16 REPAS.....

**1300,00 € ttc**

### PACK 5

MAILLOTS ÉTAPE ou CHALLENGE  
2 PANNEAUX AUX ARRIVÉES - DÉPARTS+  
1 ENCART SUR LE SITE INTERNET+ ÉCRAN GÉANT  
CARAVANE 4 JOURS/ 1 VÉHICULE +  
8 INVITATIONS- 16 REPAS.....

**1500,00 € ttc**

### PACK 6

MAILLOTS LEADERS 4 JOURS

**5000,00 € ttc**

Le sponsoring s'apparente à une prestation de service, liant le versement d'une somme d'argent à une prestation de communication ou de publicité assurée par le club et définie préalablement par contrat. Le mécénat sportif en revanche est un don effectué au club sans contrepartie, excepté la mention du nom et du logo du mécène pour en valoriser l'image dans les supports de communication du club. La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires hors taxes (Art 238 bis du CGI).

Les exploitants individuels peuvent faire un don dans le cadre de leur activité professionnelle ou à titre privé. Ils ont intérêt à choisir ce régime des particuliers car la réduction d'impôt est de 66% du don, dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable.